

Sommaire

Edito du Maire Nouveau à Beaulieu Aide chauffage	<b>1</b>
Conseils pour se protéger de la chaleur	<b>2</b>
Réunion publique du 02 juin Point sur travaux de la commune	<b>3</b>
L'eau Prévention des incendies de végétation	<b>4</b>
Nuisances sonores Respect des chemins de balade L'installation de la fibre se poursuit	<b>5</b>
Classe de mer Manifestations à venir	<b>6</b>

## ÉDITO du maire



Chères Bellocéennes,  
Chers Bellocéens,

Quelques petits soucis techniques ont retardé la parution du Bulletin municipal. Nous nous devons d'actualiser l'avancement de nos travaux dans ce numéro 43 du Petit Bellocéen.

La réunion publique du 2 juin, riche en échanges, avait pour thème la sécurité. Vous trouverez les 3 thématiques abordées, expliquées dans différents articles.

- Les futurs projets, quant à eux, débiteront par :
- l'étude et le changement des systèmes de chauffage dans 3 de nos bâtiments communaux avec, en priorité pour 2024, le local « Art et Floritude » qui accueillera nos associations, puis la Maison Marret et la salle polyvalente.
  - la construction d'une mini crèche privée (12 à 14 places), à côté de l'école.
  - le renforcement des réseaux et la création d'une route au Gratte Chien pour desservir la future résidence autonomie (les Myosotis) et le futur lotissement.
  - l'aménagement d'un carrefour à l'école.

L'équipe administrative et l'équipe des services techniques seront au complet dans quelques semaines.

Nous avons lancé un audit financier et comptable afin de procéder à une rétrospective sur les 10 dernières années et une projection sur les 6 prochaines.

Cette analyse va permettre de mesurer ce qu'il sera réellement possible d'engager d'ici la fin de notre mandat, et dans les 3 premières années du prochain mandat.

Bellocéennes, Bellocéens, soyez sûrs que nous mettons tout en œuvre pour assurer votre sécurité et votre bien-être.

Prenez soin de vous.

Jacky Hecquet



## Nouveau à Beaulieu-sur-Loire



### BROCANTE CORAND

Achat  
Vente  
Débaras

OUVERT tous les samedi et dimanche de 9h à 18h

13, rue de Sancerre - Tél. 06 76 89 28 50

### Aide chauffage



Les personnes disposant de faibles revenus peuvent retirer un dossier de demande d'aide chauffage auprès du C.C.A.S.\* de la mairie.

Les demandes sont à déposer avant le 30 septembre 2023, avec les pièces justificatives de ressources. Après cette date, les demandes ne seront pas retenues.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès des services de la mairie.

\* Centre communal d'action social